

**MAIRIE D'AUZANCES – 1 Place Jean Moulin
23700 AUZANCES**

DECISION n° 2026-21

**portant demandes de financement au titre des amendes de police
pour le projet de sécurisation de la rue de la Victoire**

Madame le Maire d'Auzances,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2020-17 en date du 27 mai 2020 du Conseil Municipal de d'Auzances, confiant à Madame le Maire des délégations, dont celle de demander au nom de la commune à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, ou à tout autre organisme public et privé, tout type de subventions pour financer les travaux et les projets communaux quels que soient leur montant,
- Vu la délibération n° 2025-65-1 en date du 24 Novembre 2025 portant approbation des projets faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2026 et décidant de leur priorisation.
- Considérant que la priorité 1 a été décidée pour le projet relatif à l'aménagement de la rue de la Victoire,
- Considérant que ce projet comprend une partie sécurisation de cette voie où les véhicules roulent trop vite et représentent un danger, avec la création d'un mini sens giratoire, de deux passages piétons et la matérialisation de places de stationnement,
- Considérant que la sécurisation de la rue de Victoire est un projet éligible à une subvention au titre des amendes de police 2026,

DECIDE

Article 1^{er} : Un dossier est déposé au titre des amendes de police 2026 pour la sécurisation de la rue de la Victoire, pour un montant total de 6 815, 00 € HT – 8 178, 00 € TTC.

Article 2 : Le plan de financement ci-dessous est approuvé :

Total dépenses « sécurisation »	6 815, 00 € HT
Mini sens giratoire	1 830, 00 €
Passages piétons - places de stationnement et zones priritaires	4 985, 00 €
 Total recettes « sécurisation »	 6 815, 00 €
Amendes de police 2026 (50%)	3 407, 50 €
Reste à financer (50%)	3 407, 50 €

Article 3 : Le plan de financement global de l'aménagement de la rue de la Victoire actualisé ci-dessous est approuvé :

Maîtrise d'œuvre :	21 800, 00 € HT
Coût travaux estimé :	248 000, 00 € HT
Mission investigations pour recherche amiante	3 000, 00 € HT
Frais publication / parution marché	2 000, 00 € HT
Total dépenses estimées	274 800, 00 € HT

Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260625-2026-21-AU
Date de télétransmission : 26/06/2026
Date de réception préfecture : 26/06/2026

DETR (40 %) :	109 920, 00 €
Boost' Commune (10,92%)	30 000, 00 €
Amendes de police 2026 (1,24%)	3 407, 50 €
Reste à financer (47,84%) :	131 472, 50 €
Total recettes	274 800, 00 €

Article 3 : Madame le Maire se charge de déposer le dossier de demande de subvention au titre des amendes de police.

Auzances, le 25 Juin 2026
Le Maire,

Leilha BERTHON

